

INFOS PRATIQUES

SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Votre syndicat de collecte des ordures ménagères.
Un problème de maintenance ?
Un doute sur les consignes de tri ?
Une question sur la collecte ?
Contactez-nous.

0800 133 895 Appel gratuit depuis un poste fixe

www.smictom-fontainebleau.fr
BP 04, Veneux-Les-Sablons 77250
Moret-Loing-et-Orvanne.

Déchèterie de Milly-la-Forêt

ZI le Chênet
Tel : 01 64 98 94 66
Fermée le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Horaires d'été (du 01/04 au 14/10)
Du lundi au samedi : 10h-12h et 13h-18h
Dimanche et jours fériés : 9h-12h

Horaires d'hiver (du 15/10 au 31/03)
Du lundi au samedi : 10h-12h et 13h-17h
Dimanche et jours fériés : 9h-12h

Déchèterie verte

Rue du Pont de l'Arcade,
Noisy-sur-École
Mercredi et samedi : 10h-12h et 13h-18h.
En période d'hiver (du 15/10 au 31/03) jusqu'à 17h seulement.
Uniquement de 9h à 12h pour les dimanches et jours fériés.
Fermée le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Pour toutes questions concernant les déchèteries, contactez le gestionnaire : le SIREDOM au 01 69 74 23 50



Les composteurs du SMICTOM

Le SMICTOM propose des composteurs à moitié prix avec la livraison et le montage gratuits. En plus, vous recevrez une plaquette sur le compostage et un bio-seau très pratique pour la cuisine. **N'hésitez plus, passez votre commande.**

0800 133 895 Appel gratuit depuis un poste fixe



ATTENTION
tout dépôt
sauvage est
strictement
interdit.

La collecte des textiles

Dans les bornes textiles, vous pouvez déposer :
Vos vêtements
Votre linge de maison (draps, couvertures, nappes, rideaux...)
Vos chaussures (attachées par paire)
Vos sacs à main et autres articles de maroquinerie

Tous vos dépôts doivent être propres, secs et emballés dans des sacs fermés. **Ne surtout pas apporter de matelas, moquette, toiles cirées, chutes de tissus ni chiffons souillés.**

Pour plus d'informations sur cette collecte solidaire, rendez-vous sur notre site internet page « Les textiles » ou sur www.lafibredutri.fr/je-depose

Les bornes textiles proches de chez vous :

- Le Vaudoué
- Rue de la Crotte aux Loups
- Rue des Ardennes

Encombrants

Seules deux catégories de déchets sont acceptées à la collecte des encombrants. **Le tout-venant incinérable**, c'est-à-dire tous les déchets encombrants susceptibles d'être brûlés (bois, polystyrène, plastique non-recyclable...), d'une taille supérieure à 30 cm et manipulables par une personne. **Les métaux**, c'est-à-dire tous les déchets métalliques à l'exception des appareils ménagers et des emballages métalliques. Merci de sortir vos encombrants au plus tôt la veille de la collecte. Les dépôts sont limités à 1m3 par foyer et par jour de collecte. **Date des encombrants pour 2020 : 19 février, 24 juin et 21 octobre.**



Les produits ménagers ne sont pas sans danger pour la santé et l'environnement. Il est facile de les remplacer par des produits 100% naturels.



Calendrier 2020

Collecte sélective



Commune de
Noisy-sur-École



Les ordures ménagères résiduelles (bac marron ou bordeaux) **LUNDI**

La collecte ayant lieu tôt le matin, merci de sortir vos bacs la veille au soir.

Informations et dates pour les encombrants à l'intérieur.

Les emballages recyclables (bac jaune) **VENDREDI SEMAINE PAIRE**

La collecte ayant lieu tôt le matin, merci de sortir vos bacs la veille au soir.

La collecte du 1^{er} mai est reportée au 2, celle du 25 décembre est reportée au 26.

Les points d'apport volontaire (verre uniquement)

Chemin de Chambergeot
Rue du Pont de l'Arcade

ATTENTION, il est interdit de déposer des déchets au sol.

Uniquement les bouteilles et les pots sans couvercle ni bouchon.

ERREURS DE TRI :
Les vitrages, la vaisselle, les objets divers type vase, carafe...

Plastiques

Tous les emballages et sacs plastiques



Métaux

canettes, barquettes, boîtes de conserve...
Et tous les emballages en métal, même les plus petits



Cartons

emballages et briques alimentaires



Papiers

Tous les papiers qui se lisent ou s'écrivent

